

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2016

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOULON Thierry, M. GUEZE Daniel, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Melle MENADI Cindy

Absents excusés : M. BOIS Bernard, Mme COPIE Magali, M. DELARBRE Michel, M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine

Procuration de M. DELARBRE Michel à M. ALIBERT Christian

Secrétaire de séance : Melle MENADI Cindy

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

SIGNALÉTIQUE

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la maquette réalisée par Krömm Group pour les panneaux signalétiques.

En attente du devis de leur part.

Quelques modifications sont à effectuer sur le projet de maquette.

Thierry BOULON propose une modification de la maquette pour la mise en forme et la police d'écriture.

Plusieurs lattes souhaitées :

- MAIRIE AIRE DE JEUX
- CHARCUTERIE JULES COURTIAL
VENTE DIRECTE
- GAEC DE MIRABEL
VENTE DIRECTE
- ENTREPRISE MACHISSOT
MACONNERIE
- BALADE EN LAMAS

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Des panneaux signalétiques seront également commandés auprès de ce fournisseur afin de n'avoir qu'une fois des frais de port.

DESIGNATION DELEGUES DE L'ADMINISTRATION

Monsieur le Maire fait ensuite la lecture du courrier reçu de la Sous-Préfecture demandant de communiquer quatre personnes susceptibles d'exercer les fonctions de délégués de l'administration dans le cadre de la révision de la liste électorale afin d'en choisir une.

Personnes proposées :

- Mr BARRAL Daniel
- Mme CHENEVIER Lucienne
- Mr FERNANDEZ Roland

- Mr MALOSSE Gilbert

DESIGNATION DELEGUES TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu et qu'il y a lieu de désigner trois délégués au tribunal de grande instance pour la révision des listes électorales

Les personnes proposées pour être délégués du tribunal de grande instance sont :

- Mr BOULON Thierry
- Mr GUEZE Daniel
- Melle MENADI Cindy

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire fait part qu'il convient de prendre une décision modificative au niveau des dépenses d'investissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Compte 2128 Agencement et Aménagement	20 000 €	
Compte 21538 : Autres réseaux		20 000 €
TOTAL	20 000.00 €	20 000.00 €

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

TRAVAUX

- Monsieur le Maire fait part de différentes parcelles quartier Bouvier difficilement Assainissable. Les propriétaires souhaitant vendre. Au vu de l'aménagement nécessaire de cette zone Après renseignements auprès de la DDT, afin de minimiser le cout de cet aménagement pour la collectivité il est proposé d'augmenter la taxe d'aménagement sur cette zone de 2% à 5%

Accord à l'unanimité

- Mr AMOURDEDIEU se propose de vendre sa parcelle B559 à Mme RANC et Mr DESBOS. Une extension de réseau électrique sur cette parcelle est nécessaire. La part communale sera prise en charge par les pétitionnaires.

- La Communauté de Communes recense les terrains disponibles pour installer de nouvelles activités. La zone de rhoda coop et la zone de fromentières étant quasi complète, des parcelles « quartier de Riol » pourraient être intéressantes étant donné qu'une activité économique est déjà présente. Il faut rencontrer les propriétaires concernés.

- Fin des travaux pour les eaux pluviales à Vallier. une réception des travaux sera organisée en septembre avec les personnes concernées.

- le chemin de Bellevue sera revêtu en bi-couche ainsi que les travaux réalisés sur la

voie de Logeure.

- Mr BROSSON doit débarrasser les pierres à l'aire de jeux afin de favoriser le projet lamas de Mlle BARRAL.il nettoiera le bois et l'aménagera pour cette activité. Opération blanche pour la commune

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture du mail de Mme BOYER pour une demande de réservation de la salle rez de jardin à compter de septembre 2016 pour des cours de Qi-GONG et Haka. Accord à l'unanimité du conseil municipal mais se renseigner auprès de la mairie de Vernoux pour voir le tarif qui est appliqué aux associations pour le ménage.

- Lecture du mail de l'association Castelvive pour l'utilisation de la salle rez de Jardin pour une exposition du 15/09/2019 au 26/09/2016. Accord à l'unanimité du conseil municipal pour utiliser la salle pour cette exposition.

- Jurys d'assises 2016
Daniel GUEZE s'est rendu au tirage au sort des jurys d'assises à Silhac pour l'année 2016. Personne de la commune n'a été désigné pour cette année.

↳ *Date du prochain conseil municipal : vendredi 9 septembre 2016 à 20 h 30*

La séance est levée à 22 h 15